

**ARRETE N° 003 /UK/P/VP/SG/19**

portant nomination du Chef du Département de Sociologie à la Faculté des Lettres  
et Sciences Humaines de l'Université de Kara

Le Président de l'Université de Kara, Président du Conseil de l'Université,

Vu la loi N°97-14 du 10 septembre 1997 portant statuts des Universités du Togo, ensemble les textes qui l'ont modifiée ;

Vu le Décret N° 1999-011/PR du 21 janvier 1999 portant création de l'Université de Kara ;

Vu les décrets N°s 2003-280/PR du 03 décembre 2003, 2007-128/PR du 17 octobre 2007 et 2015-079/PR du 28 octobre 2015 portant création de Facultés à l'Université de Kara ;

Vu le Décret N°2016-030/PR du 11 mars 2016 portant nomination du Président de l'Université de Kara ;

Vu l'arrêté N° 014/UK/P/VP/SG/16 du 13 mai 2016 portant création d'un Service Central d'Assurance Qualité Interne au sein de l'Université de Kara ;

Vu l'arrêté N°060/2017/MESR du 27 juin 2017 portant création de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture (ISMA) à l'Université de Kara ;

Vu la Déclaration de politique qualité du Président de l'Université de Kara en date du 25 avril 2016 ;

Considérant les nécessités de service,


**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Monsieur **KABA Essodinamondom**, Assistant, est nommé Chef du Département de Sociologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kara.

**Article 2 :** Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

**Article 3 :** Le présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Kara, le 15 JAN 2019



**Professeur Komla SANDA**

**AMPLIATIONS**

MESR (CR) :	01
Pdce/UK :	02
SG/UK :	02
AC/UK :	01
Décanats/Directions :	14
Autres Services :	03
Intéressé :	01